



Résidences VilleneuveVoix 2021-2022

La résidence musicale est ouverte à tous les musiciens, débutants ou confirmés, ainsi qu'aux formations musicales du villeneuvois, de Lot-et-Garonne et des alentours, porteur d'un projet.

Lors de la résidence, le centre culturel met à disposition la salle de spectacle ou le studio, un régisseur son et lumière et un conseiller artistique, Michel Vivoux ou Tom Buzit. Ces différentes options sont définies par le centre culturel en fonction du projet artistique du groupe ou de l'artiste accueilli.

Un concert au centre culturel est prévu en sortie de résidence en fonction de l'aboutissement du projet artistique.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

A remettre au centre culturel ou à l'adresse mail : centre.culturel@mairie-villeneuvesurlot.fr

Présentation du groupe ou de l'artiste

Nom du groupe ou de l'artiste :

Email :

Nombre de personnes (groupe et technicien présents pendant la résidence) :

Contact référent

Nom et prénom :

Email :

Téléphone :

Dates

Prévisionnel de périodes de résidence (indiquer vos préférences), modulable sur 2, 3 ou 4 jours :

- 15 au 18 février 2022
- 19 au 22 avril 2022
- 14 au 17 juin 2022
- une autre période pas encore définie

Fichier de présentation

Joindre le dossier de présentation, audio et/ou vidéo, pressbook

Fichier de projet

Joindre le dossier de présentation de votre projet

Éléments de communication (si vous en avez)

Lien vers votre site

Lien vers votre page Facebook

Lien(s) vidéo

Photos HD